

## Dossier d'inscription

### École municipale de musique de Fleury d'Aude Année scolaire 2024/2025

(Un dossier à remplir par élève)

-Veuillez SVP cocher les cases et compléter-

Les dossiers **complets** seront pris en compte selon leur ordre d'arrivée et dans la limite des places disponibles. **Sont prioritaires (jusqu'au 23 août 2024), dans l'ordre :**

-Les élèves de l'école de musique, année scolaire 2023/2024, dont la redevance a été acquittée.

-Les enfants (jusqu'à 18 ans au 1<sup>er</sup> octobre 2024) habitant la commune.

-Les adultes (à partir de 18 ans au 1<sup>er</sup> octobre 2024) habitant la commune.

-Les enfants (jusqu'à 18 ans au 1<sup>er</sup> octobre 2024) n'habitant pas la commune.

-Les adultes (à partir de 18 ans au 1<sup>er</sup> octobre 2024) n'habitant pas la commune.

Réinscription

Nouvelle inscription

#### L'élève :

Nom, prénom : \_\_\_\_\_

Né(e) le : \_\_\_\_\_ Age (au 1<sup>er</sup> octobre 2024) : \_\_\_\_\_

Débutant  Non débutant

Adresse : \_\_\_\_\_

CP / Ville : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Portable\* : \_\_\_\_\_

E-mail\* : \_\_\_\_\_

#### Représentant légal (pour les mineurs) ou redevable :

Nom, prénom : \_\_\_\_\_

\*En cas de besoin (absence du professeur, report de cours, information urgente, ...) nous sommes en mesure de communiquer avec vous par SMS. Votre adresse mail peut également nous être utile afin de vous informer sur notre saison artistique et culturelle, et de vous transmettre des informations tout au long de l'année.

Je déclare avoir pris connaissance des tarifs 2024/2025.

Je m'engage à adhérer au règlement intérieur de l'école de musique.

Je m'engage à participer de manière assidue aux cours, concerts et manifestations me concernant ou concernant mon enfant. Je m'engage à avertir le professeur de musique dans les plus brefs délais en cas d'absence.

J'ai bien noté que l'ensemble des horaires sera défini courant août/septembre 2024

en fonction de différents critères (nombre d'élèves, disponibilité des professeurs, disponibilité des salles...)

**Signature :**

Cadre réservé à l'administration :

Date de réception du dossier : -----

- Dossier complet
- Dossier incomplet :
- Cotisation annuelle 2024/2025

Votre ou vos choix :

- Harmonie musicale & chant choral adultes (à partir de 18 ans) – lundi après-midi
- chant (enfants / adolescents) – lundi fin d'après-midi
- Tuba – lundi
- Trombone – lundi
- Trompette – lundi
- Flûte à bec – lundi
- Flûte traversière – lundi
- Saxophone – lundi
- Clarinette – lundi
- Ensemble jazz – lundi
- Guitare basse – jeudi ou samedi matin
- Guitare – mercredi, jeudi
- Batterie – mercredi
- Orchestre rock mercredi ou jeudi (gratuit pour les élèves de l'école de musique)
- Eveil musical (5 & 6 ans) – lundi
- Piano – vendredi ou samedi

Les tarifs :

- Eveil musical (5 à 6 ans) Pérignanais : 27 €
- Eveil musical (5 à 6 ans) Extérieur commune : 38 €
- 1/2 h instrument Pérignanais (6 à 18 ans) : 91 €
- 1/2 h instrument Extérieur commune (6 à 18 ans) : 138 €
- 1/2 h instrument Pérignanais (à partir de 18 ans) : 141 €
- 1/2 h instrument Extérieur commune (à partir de 18 ans) : 220 €
- The Voice : 24 €
- Chorale adulte / harmonie musicale Pérignanais : 58 €
- Chorale adulte / harmonie musicale Extérieur : 58 €
- Orchestre et cours collectifs sans inscription à un cours d'instrument : 58 €
- Orchestre et cours collectifs avec inscription à un cours d'instrument : gratuit

**Tout dossier reçu sans le règlement ne sera pas pris en compte.**

**Retour dossier réinscription et règlement intérieur signé impérativement avant le 23/08/2024**

Le règlement est à effectuer par **chèque à l'ordre du Trésor public**

Vos observations éventuelles :

